



Association des Usagers du RER D

Association loi 1901 (N° W912003463, Préfecture de Seine-et-Marne)

Communiqué de presse de l'Association SADUR du 15 janvier 2017

RER D : des décisions qui méritent réflexion

Le 11 janvier 2017, le Conseil d'Administration du STIF a entériné deux décisions concernant le RER D

- Celle de l'adoption des grands principes du RER D
- Celle de la commande de nouveaux trains pour le RER D : les RER NG

Pour ce qui est du SA 2019 : Sadur prend acte de ces deux décisions, et rappelle les éléments suivants :

- Sadur a informé depuis le mois de novembre les usagers du RER D des évolutions à venir, via les sites : <http://horaires2019.sadur.org/> et <http://consultation2019.sadur.org>
- Sadur y a clairement exprimé sa position sur le sujet, position que nous maintenons suite au vote du STIF du 11 janvier dernier :
 - o si le SA2019 entraîne une amélioration de l'offre pour une partie des usagers de cette ligne, cette modification de desserte ne doit pas constituer une fin en soi. Il est nécessaire d'avoir dès à présent un engagement écrit sur une date à laquelle les trains du sud de Corbeil-Essonnes pourront de nouveau desservir Paris, sans changement, comme prévu dans le schéma directeur du RER D ;
 - o Le sujet le plus sensible, comme nous l'avons évoqué, est celui de la branche Corbeil-Malesherbes. Les nombreuses réactions d'élus et d'usagers de cette semaine le confirment bien : tant qu'une solution ne sera pas trouvée pour rendre des trains de Malesherbes terminus Paris, ce projet sera vécu comme une régression pour les usagers concernés, quelles que soient les compensations mises en place, alors qu'ils payent le même montant d'abonnement que les autres voyageurs ;
 - o Des compensations doivent également être mises en place pour les voyageurs de la vallée (Juvisy – Corbeil-Essonnes via Ris), et pour ceux de la branche Corbeil – Melun ;
 - o Rien n'est prévu pour le nord de la ligne, alors que la fréquentation de cette partie de la ligne augmente également (+20%).
- Sadur prend enfin acte de la volonté de co-construction émise par le STIF, et se tient à disposition des décideurs pour discuter des améliorations à apporter ;
- A cet effet, les sites <http://horaires2019.sadur.org/> et <http://consultation2019.sadur.org> restent à la disposition de tous, jusqu'à la fin de l'année 2017.

Pour ce qui est des nouveaux trains, SADUR s'inquiète sur la réduction de plus de 25% du nombre de places assises.

Comme indiqué ci-avant, le STIF a commandé de nouveaux trains pour le RER D à partir de 2021 : les RER NG (que nous présentons plus en détail sur notre site : <http://horaires2019.sadur.org/rer-ng/>).

Or, ces trains suscitent déjà des doutes quant à leur nombre de places assises disponibles.

En effet, il est mentionné dans un article du 11 janvier 2017 du Parisien intitulé « [Bienvenue dans les RER du futur](#) » que le nombre de place assises d'une rame, pour le RER D, serait de 606, contre 810 pour une Z2N (les trains circulant actuellement sur notre ligne). Ce qui, pour un train en heure de pointe, avec le même nombre de voyageurs, représenterait au moins 408 personnes debout en plus !

SADUR rappelle que toutes les gares de la branche Combs sont à plus de 20 minutes de Paris, ainsi que toutes les gares au sud de Vigneux et au nord de Villiers le Bel. Doit-on comprendre qu'avec ces nouveaux trains, en heure de pointe du matin tous les voyageurs seront debout dès Boussy Saint-Antoine ou Combs-la-Ville - Quincy pour la branche Combs, et Evry - Courcouronnes sur le plateau ?

Pour les voyageurs, ceci représenterait des trajets de 30 minutes debout, ce qui n'est pas acceptable. Il est donc nécessaire que le STIF et la SNCF étudient dès maintenant comment augmenter le nombre de places assises dans ces trains.

Ces sujets ne doivent faire oublier ni les améliorations à apporter à l'infrastructure, ni les progrès à faire sur la gestion des circulations en situation normale comme perturbée.

L'association SaDur

L'association SaDur

L'association SaDur a pour but de représenter et de défendre les usagers de la ligne D du RER. Son objectif est de contribuer à l'amélioration de la régularité de la ligne et des conditions de transport par des actions et des propositions concrètes soumis aux acteurs décisionnaires (STIF, SNCF Mobilités, SNCF Réseau, SGP).

La ligne D du RER

La ligne D du RER est la ligne SNCF d'Île-de-France la plus fréquentée avec jusqu'à 615 000 voyageurs et 455 trains par jour. C'est aussi l'une des lignes qui connaît le plus de dysfonctionnements dans la région, avec une irrégularité mesurée par SaDur de plus d'un train sur trois en retard ou supprimé en 2016.